

AIDEZ LE PETIT AIGLE !

Préserver l'aigle botté, c'est défendre une sylviculture raisonnée. Partout en France, des naturalistes et des forestiers se mobilisent pour maintenir les sites de reproduction.

Vous aussi :

- Conservez de vieux arbres et de vieilles forêts ;
- Préservez les arbres porteurs d'aires de rapaces et les alentours ;
- Signalez tout cadavre de rapaces (lignes électriques, barbelés, etc.) ;
- En forêt, ne vous éloignez pas des chemins, notamment de mars à juin.



Pour mieux connaître et protéger l'aigle botté, contactez les naturalistes de votre région :

Des aigles, il a les attitudes, le tempérament vif même si par certains côtés, il fait penser tour à tour aux buses, milans, busards et autours. Sans être le plus rare des rapaces d'Europe, ce nain parmi les aigles est un des moins bien connus. Le doit-il à sa distribution méridionale, à ses mœurs forestières ou à sa faible taille qui le fait confondre avec la buse ?

Paul Géroutet

LPO Mission Rapaces

62 rue Bague, 75015 Paris
tél : 01 53 58 58 38

Pour en savoir plus sur l'aigle botté et son réseau national de protection : <http://rapaces.lpo.fr/aigle-botte>

Pour rejoindre le réseau Aigle botté : rapaces@lpo.fr

Photos : P.Baffie, M. Boch, D.Fajardo, C.Gentilin, R.Riols, J.Thurel, J.P.Trouillas

Conception : Réseau Aigle botté

Maquette originale et composition : Emmanuel Caillet
Impression : Imprimerie 34, Toulouse


Office National des Forêts

Réseau Avifaune


Fondation Nature & Découvertes
avec l'aide de la Fondation de France


LPO



L'Aigle botté

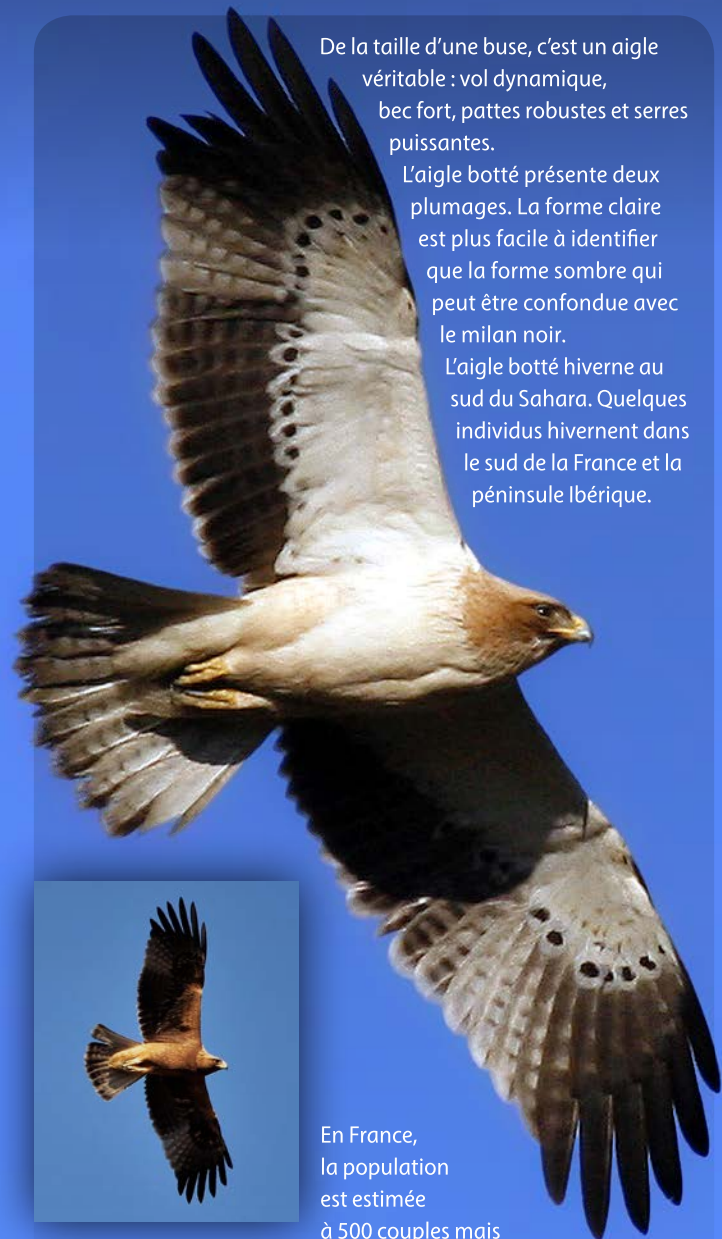
Un aigle près de chez vous !
Le plus petit, le plus discret, le plus méconnu et le plus forestier des aigles de France mobilise les naturalistes et les forestiers. Rejoignez-nous !

UN AIGLE...

De la taille d'une buse, c'est un aigle véritable : vol dynamique, bec fort, pattes robustes et serres puissantes.

L'aigle botté présente deux plumages. La forme claire est plus facile à identifier que la forme sombre qui peut être confondue avec le milan noir.

L'aigle botté hiverne au sud du Sahara. Quelques individus hivernent dans le sud de la France et la péninsule Ibérique.



En France, la population est estimée à 500 couples mais

sa discrétion et ses mœurs forestières rendent son identification difficile. Les bastions sont recensés dans le piémont pyrénéen. Les contreforts sud du massif central, le Limousin, l'Auvergne, le Centre, et la Bourgogne accueillent également des populations nicheuses.

FORESTIER,

ET MENACÉ !



En France, l'aigle botté est un rapace essentiellement forestier et ornithophage.

RAPACE FORESTIER. l'aigle botté niche dans les arbres, le plus souvent dans de vieilles forêts. Il affectionne particulièrement les versants de moyenne montagne et les gorges mais niche aussi dans des forêts de plaine. L'essence des arbres porteurs varie en fonction des milieux : chênes, pins sylvestres, sapins, hêtres, châtaigniers, etc.

GRAND PREDATEUR D'OISEAUX. il consomme principalement des corvidés, pigeons, merles, etc. mais aussi des petits mammifères et des reptiles. Les milieux ouverts sont particulièrement exploités.

5 MOIS POUR SE REPRODUIRE

février mars avril mai juin juillet août septembre octobre

■ Migration et hivernage ■ Cantonnement, parade et construction de l'aire ■ Jeunes au nid
■ Ponte et incubation ■ Envol et émancipation (apprentissage du vol, de la chasse...)

Encore nicheur dans les années 1980 dans le nord-est de la France, l'aigle botté a vu sa répartition régresser.

Les dérangements proches des sites de reproduction peuvent causer l'échec des nidifications.

Les perturbations sont multiples : travaux forestiers, cueillette, chasse, loisirs de plein air, etc.

La gestion forestière inadaptée, en modifiant les habitats, supprime des sites de reproduction favorables.

La diminution locale des espèces proies peut aussi nuire à la productivité de l'espèce.

Pour mieux connaître sa répartition, sa dynamique de population et ses exigences écologiques, un réseau national de naturalistes et de forestiers étudie l'espèce dans plusieurs régions de France.